

Annexe n°7 : Rejet des eaux issues du développement et des essais de pompage

Les rejets d'eau lors du chantier correspondront uniquement à l'eau prélevée lors des phases de développement et des pompages d'essai.

Lors des phases de développement, les altérations suivantes seront traitées avant rejet :

- MES & hexamétaphosphates → bassin de décantation + flocculant → contrôle de la turbidité avant rejet ;
- pH → neutralisation à la soude/la chaux → contrôle du pH en continu avant rejet.

Lors des phases de pompage, les eaux de la nappe du Jurassique inférieur étant de qualité potable, leur rejet direct et leur infiltration n'est pas de nature à porter atteinte au milieu naturel.

Le pompage le plus important sera le pompage longue durée avec un débit de 140 m³/h pendant 72 h.

Le rejet des eaux s'effectuera (après traitement lors des phases de développement) directement dans le milieu naturel à proximité du projet.